

Al Jayl Al Akhdar

L'humain d'abord, credo de la nouvelle politique agricole du Maroc à l'horizon 2030

■ Après les résultats probants du Plan Maroc Vert en termes de production agricole, d'économie d'eau, de refonte du paysage institutionnel et de l'arsenal juridique, place à la valorisation du capital humain et à la modernisation de l'amont agricole avec Génération Green, la nouvelle stratégie ambitieuse qui lui succède. Analyse.



C'est un constat qui fait l'unanimité au Maroc. Notre pays n'a pas encore réussi à développer (suffisamment) l'élément humain pour devenir une économie émergente, malgré les investissements publics conséquents et les politiques sectorielles entamées depuis bien des années.

Le Royaume a beaucoup évolué ces deux dernières décennies, mais pas au niveau nécessaire et souhaitable. Ce constat, on le retrouve par-

tout, que ce soit dans les discours très critiques du Souverain, chez la majorité, l'opposition ou dans les analyses d'experts ou bien les rapports d'institutions nationales et internationales, tout comme dans les discussions quotidiennes du citoyen lambda.

Si la commission spéciale sur le nouveau modèle de développement a bel et bien avancé dans son travail, consistant à établir un diagnostic de la situation actuelle et de proposer des

OBJECTIFS FIXÉS : GARANTIR L'ASCENSION SOCIALE À LA CLASSE MOYENNE TELLE QUE DÉFINIE PAR LE HCP À 400 000 MÉNAGES, STABILISER 650 000 MÉNAGES DANS CETTE CLASSE ET DOUBLER AUSSI BIEN LE PIB AGRICOLE QUE LES EXPORTATIONS, À L'HORIZON 2030

recommandations pour changer cette donne, le département de l'agriculture a déjà avancé ses pions, en dévoilant les jalons d'une nouvelle politique agricole, à peu près avec la même approche et pour la même fin, le tout sous l'impulsion du Souverain (voir extrait du discours royal).

Présentée à SM Mohammed VI par le ministre de l'agriculture Aziz Akhannouch, jeudi 13 février à Chtouka-Aït Baha dans le Souss-Massa, la stratégie

«Génération Green 2020-2030» est en quelque sorte la version beta du nouveau modèle de développement agricole.

Selon nos informations, ce qui a été présenté au Souverain est la trame de fond de la nouvelle stratégie, mais plusieurs détails restent à préciser.

«Je ne peux pas me prononcer sur le futur rôle de notre agence à l'aune de la nouvelle stratégie, et ce, pour la simple raison que nous n'avons pas encore termi-

né certains volets opérationnels. Nous avons d'ici fin 2020 pour tout boucler», nous rétorque le directeur d'une agence dépendant du département de l'agriculture, préférant garder l'anonymat.

Toutefois, les grandes lignes de Green Génération ont été passées en revue de façon détaillée par le ministre devant le Souverain. L'occasion pour *La Vie éco* d'analyser cette nouvelle politique agricole et de sonder les différents acteurs du secteur agricole à ce sujet.

Les clés pour cerner la nouvelle stratégie agricole «Génération Green 2020-2030»

«Au Maroc, gouverner c'est pleuvoir». Cette citation - vestige de l'époque coloniale - qu'on prête à tort à Lyautey alors qu'elle est de Théodore Steeg, un autre résident général au Maroc, n'est plus d'actualité de nos jours. Certes, la pluviométrie demeure une préoccupation majeure du Marocain lambda, qui reste très lié au monde agricole et rural, et encore plus pour l'agriculteur, mais le Maroc n'est plus aussi fragile face à la sécheresse qu'il ne l'était auparavant. Si un gros travail reste à faire pour moderniser davantage l'amont agricole et développer le monde rural, il faut reconnaître qu'un long chemin a été parcouru ces dix dernières années. A en croire les chiffres mais également les représentants des agriculteurs, le Plan Maroc Vert (PMV) a sans conteste transformé l'agriculture marocaine (voir le bilan du PMV en encadré).

Toutefois, certains segments de la chaîne de valeur agricole n'ont pas connu le développement escompté et nécessaire, comme l'a souligné le ministre de tutelle devant le S.M. le Roi. Des segments à la fois transverses comme l'amont commercial et industriel, du fait qu'ils impliquent d'autres départements ministériels (Intérieur et Industrie, entre autres), mais surtout complexes, car liés parfois à la nature de l'économie (prépondérance de l'informel, entre autres), à la spécificité de l'agriculture et de la ruralité dans le contexte marocain et à certaines contraintes structurelles dans le secteur public agricole (la lourdeur législative et administrative), qui

sapent souvent l'efficacité et l'efficience des politiques publiques. Cela étant dit, si l'on prend en considération le fait que le Maroc ne s'est doté d'une politique agricole aux moyens aussi conséquents qu'en 2008 avec le PMV, le bilan reste satisfaisant, quoi qu'en disent certains farouches détracteurs de cette politique sectorielle. C'est dans ce contexte que le Maroc a mis en place sa nouvelle politique agricole. Nouvelle, car il ne s'agit pas d'un PMV II contrairement à ce qui a été relayé par certains médias, mais qui s'inscrit dans la continuité du PMV en consolidant ses acquis, tout en prenant un nouveau virage. Un virage humain et social principalement avec deux piliers (l'élément humain et le développement agricole), huit axes et une pléthore de leviers. En clair, l'impact socio-économique passe loin devant les calculs productivistes. Objectifs fixés : garantir l'ascension sociale à la classe moyenne telle que définie par le HCP à 400 000 ménages, stabiliser 650 000 ménages dans cette classe et doubler aussi bien le PIB agricole que les exportations, à l'horizon 2030. Cerise sur le gâteau : passer à 70% de valorisation, mais pas que. D'autres objectifs ambitieux en lien avec la formation, la digitalisation,



IL NE S'AGIT PAS D'UN PMVII CONTRAIREMENT À CE QUI A ÉTÉ RELAYÉ PAR CERTAINS MÉDIAS... CETTE POLITIQUE S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DU PMV EN CONSOLIDANT SES ACQUIS, TOUT EN PRENANT UN NOUVEAU VIRAGE

l'organisation et le développement de l'amont agricole ont été fixés. Voici huit clés pour cerner les deux piliers de «Génération Green 2020-2030», à savoir le pilier I ayant trait à l'élément humain et le pilier II touchant les filières agricoles.

Faire émerger une classe moyenne agricole

400 000. C'est le nombre de ménages qui devrait tourner la page de la précarité en 2030, soit 1,8 million

d'habitants. Pour définir ce que c'est la classe moyenne dans le milieu rural, le département de l'agriculture a retenu la définition de deux organismes officiels et crédibles - le HCP et l'OCDE -, qui fixent un seuil de revenu de 3 800 DH par mois dans le contexte du monde rural au Maroc. Ce revenu peut paraître maigre, mais si l'on tient compte de la richesse globale du pays et aussi bien le niveau de vie que le mode de vie dans le monde rural, c'est une somme considérable.

Quatre leviers seront mis en place pour réaliser cet objectif. Le premier a trait à l'amélioration du revenu des agriculteurs en poursuivant l'effort d'investissement, et en adoptant un système d'incitations précis et pertinent. Quant au second, il concerne la généralisation de l'assurance agricole pour protéger les agriculteurs des risques inhérents à l'activité agricole.

Créer un écosystème entrepreneurial dans le monde rural

L'idée est de mettre en place un cadre spécial dédié à l'agriculteur lui permettant de profiter de la protection sociale. Objectif chiffré : pas moins de 3 millions d'agriculteurs et de leurs familles à l'horizon 2030. Autre levier : réduire l'écart entre le SMIC et le SMAG. En plus des ménages ciblés, ces leviers permettront de stabili-

LE BILAN EN CHIFFRES DU PMV

Doublement
du PIB agricole
et des
exportations

4 500
textes juridiques

34 milliards
de DH de levée
de fonds

2 milliards
de mètres cubes
d'économie d'eau

300 000
emplois additionnels
(50 millions
journées de travail)

425 000
ha convertis à
l'irrigation
localisée

4 agences
publiques créées
dans le secteur
agricole

Plantations
additionnelles sur
450 000
ha

Amélioration de l'autosuffisance,
comme suit :

Céréales : **65%** de couverture
Viandes et Laits : **98% à 100%**
Fruits et légumes : **100%**
Sucre : **47%**

.../...
ser 690 000 ménages dans la classe moyenne rurale.

350 000 emplois. C'est le nombre de postes qui devraient être créés à l'horizon 2030. L'ambition de Génération Green est l'émergence de jeunes entrepreneurs ruraux, à travers la mobilisation et la valorisation d'une assiette foncière d'un million d'hectares de terres collectives, en collaboration avec les autres départements concernés. Là encore, quatre leviers seront déployés pour atteindre cet objectif. Il s'agit en premier lieu de mettre en place trois offres de valeur pour les trois catégories d'acteurs économiques qui auront pour mission de valoriser les terrains dédiés. Au total, ils seront pas moins de 200 000 bénéficiaires dont 45 000 jeunes. Les premiers ne sont autres que les jeunes et les ayants droit de ces terres collectives jusque-là peu ou pas exploitées. Ceux-ci bénéficieront d'un cadre incitatif de financement pour l'acquisition ou la reprise d'exploitations agricoles, moyennant des crédits garantis par l'Etat à des taux préférentiels. Les jeunes et les ayants droit bénéficieront également de subventions sur les investissements qu'ils vont engager, couvrant une partie du capital, en plus de leur garantir la protection sociale. Troisième catégorie d'acteurs économiques ciblés : les investisseurs porteurs de projets créateurs d'un nombre important d'emplois. Ces



opérateurs bénéficieront d'incitations à l'investissement et d'accès au foncier, en plus de profiter de mesures transverses ayant trait à la formation et la qualification des agriculteurs, et à l'aménagement hydro-agricole. Second

levier prévu, la formation d'une génération de jeunes entrepreneurs agricoles en mettant en place des incitations dédiées. Pas moins de 180 000 jeunes agriculteurs seront ciblés. Face à la problématique tant nationale

que mondiale de la relève au sein des exploitations agricoles, des mécanismes seront mis en place afin d'assurer leur pérennité. A noter que 360 000 exploitations sont gérées par des agriculteurs qui ont 65 ans et plus. Autre levier, et non des moindres : le soutien aux entreprises de services agricoles, un gisement encore sous-exploité et qui permettra aux agriculteurs de se concentrer sur le cœur de leur métier. Enfin, le quatrième levier touche à la formation avec comme objectif de former 150 000 lauréats et en implémentant l'agriculture dans dix parmi les douze «villes de métiers et de compétences». Le tout en synergie avec le programme intégré Intilaka d'appui et de financement des entreprises.

Révolutionner l'organisation du secteur agricole

Révolution. L'usage de ce terme fort n'est pas du tout une surenchère lorsque l'on découvre que l'ambition de Génération Green est de transférer à terme 30% du budget du département de

l'agriculture aux fédérations interprofessionnelles, créées dans le sillage du PMV. Exit l'étatisme et son corollaire l'attentisme, consistant à appeler l'Etat à la rescousse, parfois dans les actions et les gestes les plus ordinaires de la vie agricole.

Au-delà, l'idée est de doter l'agriculture marocaine d'une nouvelle génération d'organisations professionnelles et renforcer les inter-professions pour mieux encadrer les agriculteurs et les jeunes, avec l'objectif de multiplier par cinq le taux d'encadrement des agriculteurs. La recette ? Lancer un nouveau type de coopératives mixant à la fois l'impératif social et l'esprit économique pour dynamiser et autonomiser la petite agriculture. Parallèlement, il sera procédé au renforcement de l'indépendance et à l'autonomie des fédérations interprofessionnelles pour jouer pleinement leur rôle, conformément aux standards internationaux. Dans un autre registre, un axe à part dans le premier pilier sera consacré à l'émergence de nouveaux outils d'accompagnement pour la qualification des agriculteurs et le renforcement de leurs capacités. Pour cela, l'Etat va veiller à la généralisation et au renforcement du conseil agricole, tout en développant des services digitaux qui vont cibler 2 millions d'agriculteurs à l'horizon. Pareil pour l'accompagnement des coopératives, qui sera quant à lui enrichi et renforcé.

Booster l'export en renforçant davantage les filières agricoles

Bien que les exportations et le PIB agricole aient doublé en dix ans sous l'effet du PMV, l'export n'a pas encore tiré pleinement profit des potentialités énormes des filières agricoles marocaines.

Raison pour laquelle le ministère de l'agriculture veut doubler encore une fois le PIB agricole et les exportations pour atteindre respectivement un niveau situé entre 200 et 250 milliards de DH et un autre de 50 à 60 milliards de DH. Pour ce faire, la compétitivité de l'offre exportable sera renforcée et le contenu diversifié. La valorisation, quant à elle, devra absorber 70% de la production. Ce dernier chantier a déjà été ouvert avec la signature du

Pilier I

Priorité à l'élément humain

- ✓ **Nouvelle génération de classe moyenne agricole :**
 - 400.000 ménages accédant à a classe moyenne
 - 3-4 millions d'agriculteurs avec protection sociale
- ✓ **Nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles**
 - 1 million d'ha de terres collectives
 - 350.000 nouveaux exploitants et entrepreneurs agricoles
 - 150.000 jeunes formés
- ✓ **Nouvelle génération d'organisations agricoles**
 - x5 taux de regroupement
 - 30% du budget public géré par la profession
- ✓ **Nouvelle génération de mécanismes d'accompagnement**
 - 2 millions d'agriculteurs connectés
 - 5000 conseillers agricoles

Pilier II

Pérennité du développement

- ✓ **Consolidation de filières agricoles**
 - x2 PIBA et x2 exportations
 - 70% de la production valorisée
- ✓ **Chaines de distribution modernes et efficaces**
 - 12 marchés de gros
 - Souks modernisés
- ✓ **Qualité, innovation et green-tech**
 - 120 abattoirs agréés
 - x2 contrôles sanitaires
- ✓ **Agriculture résiliente et éco-efficente**
 - x2 efficacité hydrique
 - Conservation des sols

contrat-programme agro-alimentaire (cf : www.lavieeco.com). Encore sous-exploité, l'agriculture biologique sera désormais priorisée pour passer à terme au rang de filière championne à l'export, comme ce fut le cas avec les fruits rouges.

Moderniser les circuits de distribution et améliorer la qualité des produits agricoles

S'il y a un parent pauvre du PMV, c'est bien la distribution et c'est loin d'être l'erreur au ministère de l'agriculture, du fait que la distribution est du ressort des communes et de l'Intérieur. Cette-fois ci, ces deux parties prenantes seront associées de manière forte à cet axe et devraient jouer le jeu. Trois mesures permettront de moderniser la distribution. Il s'agit d'abord de moderniser 12 marchés de gros et autant de marchés traditionnels. Peu structurés et diversifiés, les réseaux de distribution seront renouvelés et réduits en faveur de circuits directs ou courts pour couper l'herbe sous les pieds des intermédiaires, qui siphonnent à la fois la valeur ajoutée produite par l'agriculture et les poches du consommateur. N'étant pas en reste, le chantier d'amélioration de la qualité se poursuivra, après la création et la consolidation de l'ONSSA dans le sillage du PMV. L'objectif est de faire en sorte que le Maroc s'aligne - plus et mieux - sur les standards internationaux, et de façon à valoriser l'origine Maroc. Dans ce sens, il est prévu d'autoriser 120 boucheries modernes et de doubler le volume du contrôle sanitaire.

Améliorer la durabilité et la résilience de l'agriculture marocaine

L'une des réussites éclatantes du PMV reste indéniablement l'économie de l'eau. Pour continuer sur la même lancée, trois leviers seront activés. A commencer par l'application du volet irrigation du programme national d'approvisionnement en eau potable 2020-2027, déjà arrêté. Il s'agit aussi d'accompagner les agriculteurs dans le déploiement des énergies renouvelables et de promouvoir les techniques de protection des sols ■

MEHDI JAOUHARI

ILS ONT DIT...

• Lahbib Bentalab

Président de la Fédération des Chambres d'agriculture du Maroc (FECAM)

En tant que représentant élu d'agriculteurs, nous sommes très satisfaits des réalisations du PMV, malgré toutes les problématiques persistantes et les défis qui ont émergé dans le sillage de ce qui a été fait, en l'occurrence la montée spectaculaire de la production et des rendements. Ceux qui critiquent de manière infondée cette politique agricole, en occultant les réalisations et la comparaison entre la situation actuelle et celle d'avant le PMV, sont plus dans une posture politicienne ou idéologique, qu'autre chose. En fait, le PMV a restructuré le secteur et posé les bases d'une agriculture moderne. Génération Green va ouvrir d'autres chantiers touchant l'aval agricole et va surtout rendre justice au petit agriculteur, tout en dynamisant le monde rural en invitant les jeunes à mettre la main à la pâte. Tous les professionnels et représentants des agriculteurs sont mobilisés plus que jamais pour réussir cette nouvelle stratégie.

• Mohamed Saditi

Secrétaire général du ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts

La nouvelle stratégie agricole prévoit des solutions, des approches et des mécanismes novateurs à même de faire émerger une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs. Elle prévoit des avantages aux jeunes entrepreneurs dont la mobilisation et valorisation d'un million d'hectares de terres collectives. Elle vise également à créer de nouveaux emplois au profit des jeunes, à accroître l'attractivité du secteur agricole pour attirer les investissements, et à créer un climat favorable à l'inclusion des jeunes dans le processus du développement agricole. Cette stratégie ambitionne aussi de consacrer les acquis réalisés grâce au Plan Maroc Vert et à poursuivre la dynamique de développement agricole, notamment en lançant de nouveaux chantiers relatifs au développement des industries agroalimentaires, qui constituent un important maillon de la production agricole. Elle est également de nature à créer un nouveau système agricole, en renforçant les filières agricoles, en augmentant la valeur ajoutée du secteur et en améliorant les chaînes de distribution des produits agricoles à travers la modernisation de plusieurs marchés de gros et de souks.

• Nabil Chaouki

Directeur de développement des filières de production au ministère de l'agriculture

La stratégie «Génération Green 2020-2030» vise la consolidation des acquis réalisés dans le cadre du Plan Maroc Vert, et ce à travers l'adoption d'une nouvelle vision et la mise en place de moyens modernes au service du secteur agricole. Elle a été développée à partir de l'évaluation du ministère au PMV qui a adopté une approche participative, avec la contribution de toutes les fédérations interprofessionnelles et les Chambres d'agriculture.

La nouvelle stratégie de développement du secteur agricole repose sur deux fondements concernant l'élément humain et la poursuite de la dynamique du développement. Elle vise à préparer les conditions propices à l'émergence d'une nouvelle génération de classe moyenne agricole, à travers l'amélioration du revenu au sein des ménages actifs dans le secteur agricole, la garantie de la protection sociale et l'élargissement des cibles de l'assurance agricole pour protéger les fermes contre les dangers liés aux changements climatiques. Elle a aussi pour objectif d'encourager les agriculteurs à investir davantage, d'améliorer les conditions de leur travail et de diminuer les écarts entre le Salaire minimum agricole garanti (SMAG) et le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), a-t-il poursuivi. Cette stratégie vise, de même, le développement des filières agricoles en vue de doubler le produit intérieur brut (PIB) agricole et les exportations, en maintenant les efforts d'investissement, rationalisant les aides, en appuyant la compétitivité des exportations marocaines et en accélérant et valorisant la transformation des produits agricoles, ainsi qu'en qualifiant certaines filières à fort potentiel comme la filière des produits biologiques et celles des plantes aromatiques et médicinales.

• Ahmed El Bouari

Directeur de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole au ministère de l'agriculture

La nouvelle stratégie intervient pour consolider les acquis réalisés dans le cadre du programme Plan Maroc Vert, et vise la création de nouvelles activités génératrices d'emplois et de revenus, notamment en faveur des jeunes en milieu rural. «Génération Green 2020-2030» est pensée pour accorder la priorité au capital humain, élément indispensable quant au processus de modernisation du secteur agricole qui constitue l'un des deux piliers de cette stratégie. Le pilier du capital humain connaît des contraintes et les espaces forestiers se trouvent dans un état délabré, à cause de la détérioration de 17 000 ha de terres de forêts chaque année. Cette approche participative s'effectuera à travers une nouvelle méthodologie restructurée portant sur la mise en place de mécanismes de gestion locale tout en tirant profit d'expériences internationales réussies. La stratégie accordera également une place primordiale au secteur privé via l'introduction de l'outil numérique dans la gestion de l'espace, en vue de préserver la spécificité génétique des forêts et de créer des pépinières forestières modernes. Il sera également question de l'aménagement et la valorisation du réseau des dix parcs nationaux, dans la perspective d'attirer un million de touristes écologiques à l'horizon 2030. Pour la réussite de ce chantier, une réforme institutionnelle du secteur intéressera les programmes de restructuration institutionnelle, à travers la création de deux agences auxquelles sera confiée la gestion "souveraine" de l'espace forestier, à savoir l'agence des eaux et forêts et l'agence des parcs nationaux.

• Nouredine Kessa

Directeur régional de l'agriculture de Souss-Massa

«Génération Green 2020-2030» est une feuille de route visant à insuffler une nouvelle dynamique pour le secteur

agricole au niveau de la région Souss-Massa. La région va tirer grand profit de cette nouvelle stratégie agricole. Ainsi, s'agissant de l'objectif relatif à l'émergence d'une nouvelle génération de classe moyenne agricole, l'un des objectifs de la stratégie, la région a accompagné des projets lancés par de jeunes investisseurs, de même qu'elle est en cours de finaliser l'élaboration d'une étude minutieuse sur 50 000 hectares de terres collectives, qui seront dédiées à une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs.

De même, la région poursuivra son action dans le cadre de cette nouvelle stratégie, notamment en matière de soutien et développement de l'entreprise agricole, en vue de donner un nouvel élan au commerce et à la valorisation des filières des agrumes et des primeurs, ainsi que les produits de terroir, dont l'huile d'argane, le safran et les amandes. Pour ce qui est de la valorisation de la production agricole, une grande importance sera accordée au développement de la numérisation du secteur, surtout que la région Souss-Massa est classée première au niveau national, en matière d'exportations marocaines des primeurs (85%) et des agrumes (65%). Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie «Génération Green 2020-2030», la région Souss-Massa est sur le point d'achever le programme de plantation de 2 000 hectares d'arganiers, alors qu'une deuxième opération de 2 000 autres hectares. Une opération similaire sera lancée l'année prochaine.

• Abderrahim Houmy

Secrétaire général du département des eaux et forêts

La nouvelle stratégie «Forêts du Maroc» vise à concilier la population avec l'espace forestier. Elle intervient pour réaliser l'objectif d'une gestion durable des espaces durables et de répondre aux besoins des usagers. Le secteur forestier connaît des contraintes et les espaces forestiers se trouvent dans un état délabré, à cause de la détérioration de 17 000 ha de terres de forêts chaque année. Cette approche participative s'effectuera à travers une nouvelle méthodologie restructurée portant sur la mise en place de mécanismes de gestion locale tout en tirant profit d'expériences internationales réussies. La stratégie accordera également une place primordiale au secteur privé via l'introduction de l'outil numérique dans la gestion de l'espace, en vue de préserver la spécificité génétique des forêts et de créer des pépinières forestières modernes. Il sera également question de l'aménagement et la valorisation du réseau des dix parcs nationaux, dans la perspective d'attirer un million de touristes écologiques à l'horizon 2030. Pour la réussite de ce chantier, une réforme institutionnelle du secteur intéressera les programmes de restructuration institutionnelle, à travers la création de deux agences auxquelles sera confiée la gestion "souveraine" de l'espace forestier, à savoir l'agence des eaux et forêts et l'agence des parcs nationaux.